



## COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NATIONALE DE BASKETBALL

14 septembre 2022

### Relevé de décisions

**Etaient Présents** : MM. BERAL, MERLIOT, MULLER, LE BOUILLE, BELLON, DEVOS, JEHANNO, SENEZ, LEMASSON, RUIZ, SALMON, GOBILLOT, BORG, DAROUX (représentant M. SY)

**Etaient Excusés** : MM. KROEMER, RAIMBAULT, SY (représenté par M. DAROUX),

La réunion s'est tenue en présentiel et en visioconférence.

En application de l'article 13 des statuts de la LNB, la présence de la moitié des membres du Comité Directeur est nécessaire pour que ses délibérations soient valables.

**14 membres sur 17 sont présents ou représentés.**

**Le Comité Directeur peut donc valablement délibérer, le quorum étant atteint.**

#### 1. Approbation des procès-verbaux des Comité Directeur des 11 et 20 mai, 8 et 27 juin 2022 et 5 septembre 2022

Les membres du Comité Directeur approuvent les procès-verbaux des réunions du Comité Directeur des 11 et 20 mai, 8 et 27 juin 2022 et 5 septembre 2022.

#### 2. Lancement de la saison 2022/2023 – Engagement des clubs

Il est proposé aux membres du Comité Directeur de valider l'engagements des clubs suivants dans les compétitions LNB pour la saison 2022/2023 :

##### **Betclic Elite :**

ADA BLOIS BASKET 41  
METROPOLITANS 92  
JL BOURG BASKET  
CHOLET BASKET  
JDA DIJON BASKET  
FOS PROVENCE BASKET  
BCM GRAVELINES-DUNKERQUE  
LE MANS SARTHE BASKET  
ESSM LE PORTEL

LIMOGES CSP  
LDLC ASVEL  
AS MONACO BASKET  
SLUC NANCY BASKET  
NANTERRE 92  
PARIS BASKETBALL  
EB PAU-LACQ-ORTHEZ  
CHORALE ROANNE BASKET  
SIG STRASBOURG

**Pro B :**

AIX-MAURIENNE SAVOIE BASKET  
ETOILE ANGERS BASKET  
SHARKS ANTIBES  
BOULAZAC BASKET DORDOGNE  
ELAN CHALON  
CHAMPAGNE BASKET  
ASC DENAIN VOLTAIRE  
ALM EVREUX  
ALLIANCE SPORT ALSACE  
STADE ROCHELAIS  
LILLE METROPOLE BASKET  
NANTES BASKET HERMINE  
ORLEANS LOIRET BASKET  
BELIERS DE KEMPER  
SAINT CHAMOND BASKET VALLEE DU GERS  
SAINT QUENTIN BASKETBALL  
SAINT VALLIER BASKET DORDOGNE  
JA VICHY-CLERMONT

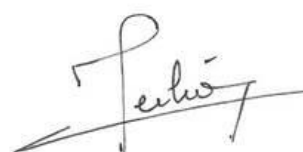
Les membres du Comité Directeur valident les engagements susvisés.

**3. Approbation du nouveau protocole médical des compétitions**

Mathieu DESVALOIS indique aux membres du Comité Directeur que le Comité Sanitaire souhaite une évolution du protocole médical des compétitions. Cette modification implique notamment la suppression de la notion de vaccinés/non-vaccinés.

Les dispositions relatives aux reports de rencontre restent inchangées.

Les membres du Comité Directeur valident à l'unanimité ce nouveau protocole médical des compétitions. Celui-ci figure en annexe de ce relevé de décisions.



**Le Président  
M. Alain BERAL**

**Le Vice-Président  
en Charge du Secrétariat Général  
M. Paul MERLIOT**